

# Les immatriculations de véhicules diminuent, le trafic aérien augmente légèrement

Après un rebond en 2023, les immatriculations de véhicules neufs sont en baisse en 2024, dans des proportions équivalentes en Bretagne et au niveau national (-2,7 %). Dans la région, elles sont inférieures de 21 % à leur niveau de 2019, avant la crise sanitaire. La croissance des ventes de véhicules à motorisation électrique marque un net ralentissement en 2024. Toutefois, représentant 19,4 % des immatriculations, leur part se situe à un niveau plus élevé qu'en France (16,8 %). Avec 1,47 million de passagers, le trafic aérien augmente modérément en Bretagne en 2024 (+2,1 %). Il reste nettement inférieur à son niveau d'avant la crise sanitaire, contrairement à ce qui est observé au niveau national.

En 2024, le transport routier de marchandises est en croissance en Bretagne (+2,1 % de tonnes-kilomètres par rapport à 2023), avec une part du trafic au sein de la région de plus en plus élevée.

## Les immatriculations de véhicules neufs sont en baisse

En 2024, 95 044 véhicules neufs (voitures particulières, véhicules utilitaires légers (VUL), véhicules industriels à moteur<sup>1</sup>, bus et autocars) ont été immatriculés en Bretagne, représentant 4,3 % de l'ensemble des immatriculations enregistrées en France ► **figure 1**. Après un rebond de 11,9 % en 2023, les immatriculations se replient en 2024 dans la région, dans des proportions similaires au niveau national (-2,7 %). Elles restent au-dessus du point bas de 2022 (87 286) mais sont loin d'avoir retrouvé leur volume d'avant-crise (119 789 en 2019). Ainsi, comparé à l'année 2019, le nombre d'immatriculations enregistrées en 2024 est en diminution de 20,7 % en Bretagne et de 21,6 % en France entière.

Ce repli est le plus marqué dans les Côtes-d'Armor (-28,6 % entre 2019 et 2024) mais est aussi notable dans le Finistère (-19,9 %) et le Morbihan (-19,0 %). En Ille-et-Vilaine, la baisse est légèrement moindre sur cette période (-17,8 %), malgré le recul le plus important des départements de la région entre 2023 et 2024 (-6,7 %).

Les ventes de véhicules particuliers représentent 73,8 % des immatriculations de la région en 2024. Cette proportion est plus élevée au niveau national (79,6 %), du fait notamment d'une part plus importante de VUL immatriculés dans la région.

Les immatriculations de voitures neuves diminuent en 2024, dans la région comme au niveau national (respectivement -3,6 % et -3,4 %). Elles renouent avec les baisses successives amorcées par la forte chute de 2020, malgré un rebond en 2023. Comparé à l'année 2019, le nombre de voitures particulières neuves immatriculées dans la région en 2024 est en baisse de 22,7 % en Bretagne et de 22,3 % au niveau national ► **figure 2**.

Depuis 2019, la part de véhicules électriques parmi les véhicules immatriculés a fortement augmenté chaque année, passant de 1,9 % en 2019 à 19,1 % en 2023. Cette hausse continue marque un net ralentissement en 2024, avec une proportion de véhicules électriques immatriculés égale à 19,4 % ► **figure 3**, en progression de 0,3 point par rapport à 2023. Cette part est toutefois plus élevée qu'au niveau national (16,8 % en 2024, +0,1 point par rapport à l'année précédente). En Bretagne, 17,8 % des bus et autocars

immatriculés en 2024 sont électriques, soit une proportion deux fois plus importante qu'en France (9,9 %). En particulier, 28,6 % des bus et autocars immatriculés en 2024 en Ille-et-Vilaine sont électriques, avec notamment des achats récents par Rennes Métropole d'une centaine de bus électriques, en cours de déploiement sur le réseau intra-rocade.

En 2024, 21 446 véhicules utilitaires légers ont été immatriculés, soit 22,6 % des immatriculations enregistrées en Bretagne. C'est davantage qu'au niveau national (17,8 %). Après un fort repli en 2022, les mises en circulation de ce type de véhicules se sont stabilisées en 2023. En 2024, elles augmentent faiblement en Bretagne et au niveau national (respectivement +1,1 % et 0,3 %). Le nombre de VUL immatriculés est inférieur de 14,6 % au niveau de 2019 en Bretagne (-20,2 % en France).

En 2024, 3 222 poids lourds<sup>2</sup> ont été immatriculés dans la région, soit une baisse de 5,8 % par rapport à 2023 (+0,5 % au niveau national). Le nombre d'immatriculations de ce type de véhicules est également inférieur à celui enregistré avant la crise de la Covid-19 (-14,8 % en Bretagne et -11,3 % en France).

Par ailleurs, 14 166 2-3 roues et quadricycles à moteur ont été immatriculés en 2024 dans la région, un chiffre en recul de 3,1 % sur un an, mais en hausse de 12,7 % par rapport à 2019.

## Très loin de son niveau d'avant-crise, le trafic aérien de passagers augmente légèrement

Avec 1,47 million de passagers, la fréquentation des aéroports bretons enregistre une hausse modérée en 2024 (+2,1 %) ► **figure 4**. Elle fait suite à une baisse de 3,1 % en 2023, après des chocs importants liés à la crise sanitaire : chute de 67,0 % en 2020, suivie de deux années de reprise : (+38,6 % en 2021 et +37,8 % en 2022). Avec un nombre de passagers en 2024 inférieur de 37,7 % à celui de 2019, le trafic aérien breton reste loin de son niveau d'avant-crise ► **figure 5**. La tendance post-crise sanitaire est très différente au niveau national avec quatre années successives de hausse. Ainsi, malgré une plus faible croissance en 2024 (+3,9 %), le trafic de passagers y a pratiquement retrouvé son niveau de 2019.

Depuis la crise de la Covid-19, on observe une recomposition du trafic aéroportuaire avec une forte diminution des liaisons nationales.

Les situations sont toutefois relativement différenciées en Bretagne et au niveau national. En Bretagne, le trafic aéroportuaire sur les lignes nationales représente en 2024 les trois quarts du nombre total de passagers, mais il se situe bien en deçà de son volume d'avant-crise (-39,6 %). Le trafic international est pour sa part inférieur en 2024 de 27,9 % à celui observé en 2019. Au niveau France, le trafic international représente plus des trois quarts du nombre de passagers en 2024 et est supérieur de 3,6 % à son niveau de 2019. Enfin, les lignes à bas coût (*low cost*) représentent 53,3 % du trafic global<sup>3</sup> en Bretagne et 42,6 % au niveau national. Elles ont perdu des passagers entre 2019 et 2024 en Bretagne (-9,5 %), alors qu'elles en ont fortement gagné en France (+20,4 %).

## Le transport routier de marchandises est en hausse

En Bretagne, les marchandises transportées par la route représentent 16,1 milliards de tonnes-kilomètres. Elles comprennent à la fois les volumes en entrées et en sorties de la Bretagne et les flux internes à la région ► **figure 6**. Ce volume total est en augmentation de 2,8 % par rapport à 2023.

Cette hausse sur un an concerne principalement les flux sortants (+4,7 %), mais elle s'observe aussi sur les flux entrants et les flux intérieurs (+2,0 %).

Malgré cette croissance, les marchandises transportées représentent en 2024 un volume équivalent à celui enregistré en 2018. Mais leur répartition diffère, avec une part d'échanges internes à la région dans l'ensemble du trafic de marchandises en augmentation, passant de 31,7 % du total en 2018 à 33,8 % en 2024. En lien avec les principales activités économiques implantées en Bretagne, une grande part des volumes de marchandises transportées à l'intérieur de la région sont des produits agricoles, alimentaires, des minerais et des matériaux de construction. ●

**Auteur :**  
Cyril Gicquiaux (Dreal)

1 - Camions, tracteurs routiers et véhicules automoteurs spécialisés lourds destinés à des usages complémentaires au transport (ambulances, bennes à ordures, véhicules incendie...)

2 - Véhicules industriels à moteur.

3 - C'est-à-dire national, international et de transit.

### ► 1. Immatriculations de véhicules neufs par département et type de véhicule

Territoire	Nombre d'immatriculations en 2024					Évolution des immatriculations de voitures particulières (en %)	
	Voitures particulières	Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup>	Véhicules industriels à moteur <sup>2</sup>	Bus et autocars	2-3 roues et quadricycles à moteur	2023-2024	Évolution annuelle moyenne 2018-2023 *
Côtes-d'Armor	11 620	3 622	547	10	2 860	-3,7	-6,6
Finistère	19 676	5 716	478	40	3 816	-0,5	-4,9
Ille-et-Vilaine	22 379	7 129	1 395	112	4 006	-6,7	-2,7
Morbihan	16 459	4 979	802	80	3 484	-2,6	-4,8
<b>Bretagne</b>	<b>70 134</b>	<b>21 446</b>	<b>3 222</b>	<b>242</b>	<b>14 166</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,5</b>
France entière	1 755 167	391 515	50 741	6 625	330 584	-3,4	-4,0

1 : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

2 : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

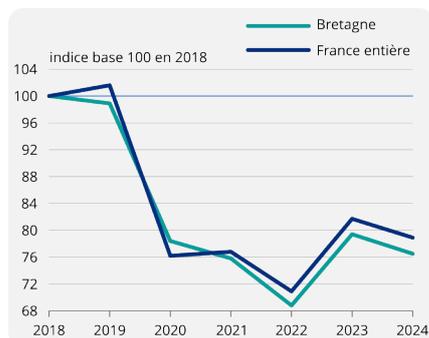
\* : Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note** : Données brutes.

**Champ** : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

**Source** : SDES, Rsvero.

### ► 2. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

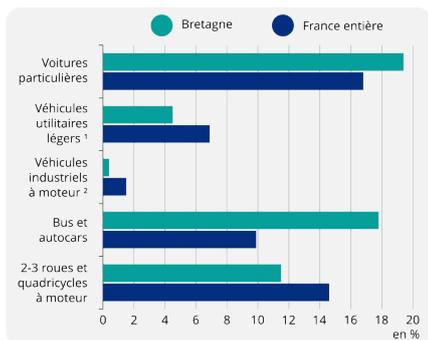


**Note** : Données brutes.

**Champ** : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

**Source** : SDES, Rsvero.

### ► 3. Part des véhicules électriques dans les immatriculations en 2024



1 : Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

2 : Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

**Champ** : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

**Source** : SDES, Rsvero.

### ► 4. Passagers des aéroports par type de ligne

Type de ligne	Bretagne			France entière	
	Passagers 2024 (en nombre)	Évolution 2023-2024 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> (en %)	Évolution 2023-2024 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> (en %)
Lignes nationales <sup>2</sup>	1 086 962	-7,2	-7,4	-4,5	-3,7
Lignes internationales	376 433	44,3	-13,0	6,7	0,3
Transit	3 113	-26,2	-34,6	-7,9	-13,9
<b>Total</b>	<b>1 466 508</b>	<b>2,1</b>	<b>-8,8</b>	<b>3,9</b>	<b>-0,8</b>
dont lignes à bas coût ( <i>low cost</i> )	781 330	11,7	-1,6	6,1	4,1
Part des lignes à bas coût ( <i>low cost</i> ) (en %)	53,3	///	///	///	///

1 : Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

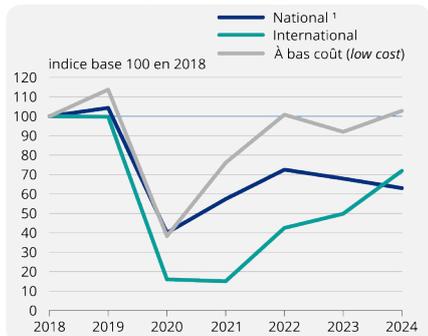
2 : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

**Note** : Données brutes.

/// : Absence de donnée due à la nature des choses.

**Source** : Union des aéroports français.

### ► 5. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Bretagne



1 : La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

**Source** : Union des aéroports français.

### ► 6. Transport de marchandises par la route

Bretagne	2024 (p) (en millions de tonnes-kilomètres)	Évolution 2023-2024 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> (en %)
Entrées dans la région	5 921	2,0	-0,8
Sorties de la région	4 720	4,7	-1,9
Intérieur de la région	5 439	2,0	0,9
<b>Total</b>	<b>16 080</b>	<b>2,8</b>	<b>-0,6</b>

(p) : Données provisoires.

1 : Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Champ** : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

**Source** : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.